



XXVII^e CONGRES MONDIAL ET EXPOSITION DE L'IRU
"La mobilité des personnes et des biens
au-delà de l'an 2000"

> POINTS FORTS DU CONGRES DE L'IRU



MESSAGES DES PARTENAIRES DE L'IRU SUR LA MOBILITE :	6
>Définir le cadre de la mobilité au-delà de l'an 2000	6
>La route de la Soie : facteur de mobilité	12
>Mobilité = Infrastructure	14
>Partenariats pour la mobilité	18
>Mobilité en toute sécurité	22
>e-Mobilité	24
>Mobilité intelligente	30
HEROS DE L'IRU :	34
>Lauréats du Grand Prix d'Honneur de l'IRU	
>Un TIR pour Deux	
DECLARATION DE L'IRU SUR LA MOBILITE AU-DELA DE L'AN 2000 :	36
EXPOSITION INTERNATIONALE DE L'IRU SUR LA MOBILITE AU-DELA DE L'AN 2000 :	38
REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES DU CONGRES DE L'IRU :	40
REMERCIEMENTS AUX PARTICIPANTS DU CONGRES DE L'IRU :	42

> POINTS FORTS DU CONGRES DE L'IRU



MESSAGES DES PARTENAIRES DE L'IRU

Définir le cadre de la mobilité au-delà de l'an 2000 :

DAVID C. GREEN	6
YVES BERTHELOT	6
PAUL LAEREMANS	7
LOYOLA DE PALACIO	8
JACQUES ATTALI	8
DAVID HARTRIDGE	9
ISABELLE DURANT	9
JAN THEUNIS	10
CLAUDE SMADJA	10
JOHN DEFTERIOS	11

La route de la Soie : facteur de mobilité :

KAKHRAMON SYDIKNAZAROV	12
ÖTTOKAR HAHN	13
CHENGZHI JU	13

Mobilité = Infrastructure :

GIULIANO LAMONI	14
CHRISTOPHE EGGERS	14
ALFRED EVERS	15
MIKLOS HINFNER	16
HERMANN GREWER	16
OSVALDO JOAO PEREIRA DA COSTA	16

Partenariats pour la mobilité :

CHRISTER BEIJBOM	19
WERNER MAYWALD	19
JOS DEKKERS	19
KAREL J. NOORDZY	20
IOURII SUKHIN	20
JANUSZ LACNY	20
CARLOS PASCUAL QUIROS	21

Mobilité en toute sécurité :

ALBERTO OYARZABAL	22
JEAN WYNS	23
MANGEL SOUSA LIMA	23
PETER ELSENAAR	23

e-Mobilité :

JEAN GURUNLIAN	24
MIKE STONE	24
NIKOLAI BOROVOI	25
JACQUES PUTZEYS	25
GONZALOS BASTILLOS	26
ULF BEYSCHLAG	26
DIETER SCHAPER	27
REMO MARELLO	27
MANAR TALHI	27
JEAN-FRANÇOIS POUPINEL	28
STEPHEN FOWLER	28
BEHNAM FARAMARZIAN	29

Mobilité intelligente :

WIM HOOGSTAD	30
KPMG	30
ROGER DE BORGER	31
HUGO OSULA	31
PATRICIA Mc CAULEY	32
CORNEEL GEERTS	32
KENICHI IGUCHI	33

> MESSAGES DES PARTENAIRES DE L'IRU

DEFINIR LE CADRE DE LA MOBILITE AU-DELA DE L'AN 2000

DAVID C. GREEN
Président de l'IRU



“Notre force historique vient de la capacité du transport routier à s'adapter aux besoins du client. Dans un monde en pleine évolution, où les habitudes commerciales changent considérablement, il nous faut redoubler d'efforts pour répondre à ces demandes : rester compétitif signifie non seulement améliorer l'efficacité du transport, mais redoubler de créativité pour apporter une plus value dans les secteurs liés au commerce.

Il est clair que seule la création de partenariats entre secteurs public et privé et entre entreprises permettra à l'IRU et à ses membres de jouer pleinement leur rôle dans la réalisation de la mobilité durable des personnes et des biens. Et ce faisant, nous contribuerons de manière importante à unir les hommes, en permettant aux régions en développement de prospérer et en maintenant un niveau de rentabilité dans le transport routier en mesure de garantir des offres de service efficaces, de grande qualité et favorables à l'environnement, et ce pour le bénéfice de tous.”

YVES BERTHELOT
Secrétaire Général Adjoint, ONU &
Secrétaire Exécutif, Commission
Economique pour l'Europe des NU



“ Je me réjouis que vous ayez choisi pour votre congrès le thème de la mobilité, puisque mobilité des idées, mobilité des personnes, mobilité des biens et des services sont essentielles au développement de la démocratie et au progrès économique. La CEE-ONU, pour sa part, s'est efforcée depuis plus de cinquante ans de contribuer à ces " mobilités " par des analyses, des recommandations de politique et les conventions et normes négociées en son sein. Dans le domaine des transports routiers, ces activités ont été développées en étroite coopération avec l'IRU. Je suis heureux de le reconnaître ici.

Si la volonté existe de faciliter le transport entre pays d'Asie, d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, il n'est pas utile de réinventer la roue, mais plutôt d'étendre en les adaptant éventuellement les instruments existants.

Pour ce faire, votre coopération est importante. Le Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Kofi Annan n'encourage-t-il pas systématiquement les organisations non-gouvernement-

tales, les entreprises et les gouvernements à joindre leurs efforts pour traiter de problèmes internationaux communs ? Nous avons ici une occasion d'unir nos forces pour intensifier les échanges commerciaux dans l'ensemble du continent eurasiatique.

N'est-ce pas une occasion idéale d'appliquer le slogan de l'IRU : 'Travailler ensemble pour un meilleur avenir'.”



SUR LA MOBILITE

PAUL LAEREMANS

Président du Congrès de l'IRU & Administrateur délégué, Fédération Belge des Exploitants d'Autobus et d'Autocars (FBAA)



“Le thème du Congrès, ‘Mobilité des personnes et des biens au-delà de l’an 2000’ est peut-être le plus grand défi socio-économique et politique auquel nous serons confrontés à l’aube du 3^e millénaire. Il ne s’agit pas simplement de lever les obstacles au mouvement des personnes et des marchandises, mais plutôt de défendre ce qui est devenu un droit de l’homme pour les temps modernes.

Il y va de la lutte contre la pauvreté et d’une répartition plus équitable des richesses. Il y va du maintien de la paix entre les hommes, de garantir un environnement propre et sain pour nos enfants et les enfants de nos enfants. Il y va de la liberté.

Ces propos vous paraîtront peut-être extrêmes, mais je mets quiconque au défi de dire comment réaliser l’un de ces objectifs sans tout d’abord garantir la mobilité des personnes et des biens. De plus, regardez le rôle du transport routier. Outre ses excellentes prestations de ‘porte à porte’, seul le transport routier permet des

relations de personne à personne de grande qualité!

Dans ce monde ‘virtuel’ de plus en plus déshumanisé, cette aptitude rare consistant à mettre en contact des personnes devient essentielle et plus précieuse que jamais.”



MOBILITÉ
INTELLIGENTE

e-MOBILITÉ

MOBILITÉ
EN TOUTE SÉCURITÉ

PARTENARIAT
POUR LA MOBILITÉ

MOBILITÉ =
INFRASTRUCTURE

LA ROUTE DE LA SOIE
FACTEUR DE MOBILITÉ

DÉFINIR LE CADRE
DE LA MOBILITÉ 2000+

> MESSAGES DES PARTENAIRES DE L'IRU

DEFINIR LE CADRE DE LA MOBILITE AU-DELA DE L'AN 2000

LOYOLA DE PALACIO

Vice-Présidente chargée des Relations avec le Parlement européen, des Transports et de l'Énergie, Commission européenne



“Votre profession constitue le mode de transport prédominant dans l'Union européenne et dans le monde entier; par conséquent votre profession a un rôle irremplaçable et une responsabilité substantielle dans le fonctionnement de notre société contemporaine; votre profession contribue grandement à l'efficacité et à la qualité de notre société ainsi qu'au niveau de vie de nos citoyens.

Dans une économie de plus en plus globale et donc compétitive, chaque maillon de la chaîne de production et de distribution se trouve confronté au besoin d'augmenter sa propre compétitivité et ainsi celle de la chaîne tout entière. Je constate que les transports routiers ont réussi par leur efficacité, leur rapidité, leur fiabilité, leurs coûts réduits, en un mot par l'excellent rapport qualité/prix de leurs services, à améliorer considérablement la compétitivité de leurs prestations économiques.

D'année en année, les transports routiers ont pu augmenter leur part de marché, ils ont pu accroître le niveau d'emploi et renforcer leur position comme mode de transport incontour-

nable soit comme moyen de transport unimodal, soit en combinaison avec d'autres modes de transport. En conséquence, je tiens à féliciter publiquement l'IRU et ses membres pour cette performance économique qui constitue également un service de valeur au bénéfice des entreprises et des citoyens.”



JACQUES ATTALI



“La profession de transporteur routier est certainement, dans l'histoire, une des professions les plus mal vues, bien que des plus indispensables. En même temps, il n'y aurait pas de possibilité à nos sociétés de fonctionner sans les métiers que vous représentez; cela prouve simplement que les hommes publics n'ont pas le monopole de l'ingratitude et que vous en êtes, vous aussi, souvent les victimes.

En réalité, l'avenir de votre profession, à mon sens, s'inscrit dans une évolution extrêmement vaste de la société qui va aller, de plus en plus, avec des conséquences extrêmes, vers un développement de la mobilité que j'appellerai le nomadisme. Et, comme toujours, l'homme mobile ou le nomade est à la fois, pour le sédentaire, fascinant et rejeté. Il est celui qu'on envie car il peut voyager, il est celui qu'on craint car il peut, en voyageant, apporter des choses neuves et dangereuses.

Chaque phase de développement de l'économie, chaque phase de la croissance mondiale ont toujours été liées au progrès dans le domaine du transport et, inversement, chaque fois que la mobilité a été remise en cause, qu'il s'agisse d'une destruction de réseaux ou d'une méfiance à l'égard des tran-

porteurs, les nomades, la croissance économique s'est arrêtée.

Plus encore, comme vous le savez, la mobilité et le nomadisme que vous représentez sont un facteur essentiel de progrès culturel, de tolérance, de curiosité et de démocratie, et aussi d'invention artistique. La remise en cause de la mobilité implique toujours une remise en cause de la démocratie. La libre circulation est donc un droit que n'entravent que les dictatures.

Votre profession relie les hommes et leur permet, à la fois, de développer le marché et la démocratie de telle manière, qu'aujourd'hui, la mobilité n'est plus seulement un complément de la sédentarité, mais qu'elle l'emporte sur la sédentarité : le nomade devient essentiel et le sédentaire accessoire.

Votre métier est de plus en plus indispensable; il prend une toute nouvelle dignité et une responsabilité sociale et écologique particulières. Il devient essentiel au développement rural, au développement durable, au développement général, à condition qu'il s'harmonise et s'intègre à toutes les autres formes de transport pour ne faire qu'un, du domicile au domicile, de la production à la distribution. Plus généralement, cela transforme profondément notre société en une société où chacun sera mobile, comme vous l'êtes, et où les valeurs du mobile, les valeurs du nomade, ne seront plus réservées à quelques marginaux sur les routes mais deviendront les valeurs essentielles de ce que nous allons tous être, des nomades, producteurs et consommateurs, en voyage."

DAVID HARTRIDGE

Directeur, Division du Commerce et des Services, Organisation Mondiale du Commerce (OMC)



"Le transport routier n'est pas un secteur protectionniste; bien au contraire, il souffre sévèrement d'une réglementation obscure, lourde, voire discriminatoire.

Le secteur du transport, au même titre que les services financiers et les télécommunications, fait partie de l'infrastructure vitale de l'économie mondiale, et nous ne devons à aucun prix laisser le protectionnisme, la corruption ou la sur-réglementation augmenter les coûts ou diminuer l'efficacité de l'un de ces services sur lesquels repose la croissance économique.

J'aimerais terminer en vous demandant instamment de considérer les négociations sur les services comme l'opportunité de faire connaître à vos propres gouvernements les obstacles auxquels vous vous heurtez dans le cadre de vos activités internationales. Les gouvernements dressent en ce moment leurs listes de requêtes, représentant leurs objectifs de négociations pour ce nouveau cycle. Faites en sorte qu'ils sachent ce que vous voulez."

ISABELLE DURANT

Vice-Première Ministre & Ministre de la Mobilité et des Transports, Belgique



"Le thème que vous avez choisi est bien d'actualité. Nous savons, en effet, que la croissance économique se traduit immanquablement par une augmentation de la demande de mobilité.

Je ne peux que me féliciter de constater que l'IRU ainsi que toutes ses associations membres, ont, depuis plusieurs années déjà, inscrit la nécessité de réconcilier le développement économique et le développement durable au premier rang de leurs objectifs. Je songe notamment à la Charte sur le Développement Durable que vous avez signée en 1996.

Je voudrais encore insister sur l'importance d'une approche intégrée et globale de la problématique de la Mobilité. Cela nous impose d'être, en même temps, attentifs à nos spécificités nationales et aux dimensions européennes.

Je formule, pour ma part, le vœu que, dans les mois et les années à venir, d'importantes étapes seront franchies au niveau européen pour atteindre un bon équilibre entre le développement du secteur économique du transport et le nécessaire respect du droit des générations futures. "

> MESSAGES DES PARTENAIRES DE L'IRU

DEFINIR LE CADRE DE LA MOBILITE AU-DELA DE L'AN 2000

JAN THEUNIS

Président de la Commission des affaires Juridiques de l'IRU



“Le transport des personnes et des marchandises n'a pas uniquement besoin d'infrastructures matérielles, mais aussi d'un environnement juridique qui facilite la mobilité.

106 avocats et juristes de 29 pays ont participé au 3^{ème} Symposium organisé par la Commission des Affaires Juridiques de l'IRU et ont analysé toutes les conventions internationales qui ont vu le jour.

Nous sommes arrivés à trois conclusions :

1. A n'en pas douter toutes ces conventions ont été mises en oeuvre pour faciliter la mobilité en harmonisant les règles régissant le transport, la circulation des véhicules, l'amélioration des performances, la promotion de la sécurité et la protection de l'environnement.

2. Nous avons dû, à regret, nous rendre à l'évidence : les décisions politiques à court terme, servant les intérêts nationaux ou régionaux, contredisent trop souvent l'interprétation fidèle et la mise en application des règles négociées et souscrites sur le plan international.

Une telle situation est tout à fait inacceptable.

Elle est en contradiction totale avec l'une des plus anciennes règles fondamentales de nos sociétés que les hommes de loi romains résumaient ainsi : "Pacta sunt servanda". Les accords sont faits pour être respectés et appliqués.

3. La mobilité est un droit; un droit fondamental.

La Déclaration universelle des Droits de l'homme n'est pas un simple texte rigide doté de règles : elle évolue en même temps que l'humanité.

Nous proposons que lors de la prochaine révision de la Charte des Nations Unies sur les Droits de l'homme, l'IRU prenne l'initiative de faire reconnaître le droit à la mobilité et de l'inclure dans cette Charte comme étant l'un des droits fondamentaux de l'homme.”

CLAUDE SMADJA

Administrateur Délégué, World Economic Forum (WEF)



“La compétitivité dans la nouvelle économie globale : Les six commandements”

1. “Le pouvoir de la connaissance et de l'innovation : ce qui compte aujourd'hui pour une entreprise, c'est non seulement la faculté d'innover et d'intégrer les progrès techniques dans ses activités, mais également celle d'exploiter à fond les nouvelles technologies de l'information, dès qu'elles apparaissent, comme effets multiplicateurs de nouveaux modèles commerciaux et de nouvelles stratégies.

2. Le défi de la rapidité et de la mobilité : si la globalisation a permis d'éliminer les frontières physiques, la dimension Internet, elle, a accéléré la compression du temps et de l'espace. En fait, les concepts temps et espace sont devenus pratiquement dépassés. A l'heure actuelle, tout dépend de la faculté de l'entreprise de gagner au grand jeu de la compression du temps et de la mobilité.

3. La force du réseau : chaque jour, les dirigeants et les entreprises doivent démontrer qu'ils maîtrisent et exploitent un réseau de relations et de partenariats de plus en plus complexe, où les concurrents peuvent être à la fois des partenaires et, où les démarcations qui délimitaient, jusqu'ici, les rôles et les activités, tendent à s'estomper au point de devenir insignifiantes.

4. La complexité et la diversité : avec la délocalisation des chaînes de distribution, alors que les entreprises tendent de plus en plus vers une entité à plusieurs filiales, établies en des lieux distincts et dans diverses cultures, à l'heure où l'on recrute les meilleures compétences, où qu'elles soient et d'où qu'elles viennent, à l'heure enfin où les marchés ont une double vocation, mondiale et locale, la complexité et la diversité du cadre dans lequel les entreprises et les acteurs économiques doivent fonctionner deviennent pratiquement sans limites.

5. Le pouvoir de communication : il s'agit non seulement de la faculté de communiquer avec les gens, les employés, les clients, les actionnaires ou bénéficiaires, mais également de leur faire partager les mêmes aspirations et objectifs - en un mot de les mobiliser - afin d'établir des communautés d'intérêt.

6. La faculté d'être un acteur reconnu de la société : les dirigeants et les entreprises prudents, en élaborant leur stratégie concurrentielle à long terme, sont de plus en plus souvent obligés d'intégrer

cette nouvelle dimension dans leur réflexion et leurs actes. C'est d'autant plus nécessaire que le public estime que les gouvernements battent en retraite, et que la consolidation et la concentration des puissances économiques créent des déséquilibres face à des gouvernements devenus impuissants. Pour les dirigeants et les entreprises, il devient essentiel d'être perçus comme des acteurs reconnus de la société, prêts à s'engager réellement (et non seulement pour leur image de marque) en faveur de la collectivité, au-delà de la seule augmentation des bénéfices pour les actionnaires."

JOHN DEFTERIOS

Présentateur en chef &
Vice-Président, International
Herald Tribune TV



"Les progrès réalisés depuis le dernier Congrès organisé sous la direction de l'IRU sont impressionnants!"



> MESSAGES DES PARTENAIRES DE L'IRU

LA ROUTE DE LA SOIE : FACTEUR DE MOBILITE

KAKHRAMON SYDIKNAZAROV

Ministre de Transports, Ouzbékistan



“Pendant plus de deux millénaires, les connexions entre l'est et l'ouest et entre la Chine et Rome, apparues vers 100 av.J.-C., avec l'ouverture de la route de la Soie, ont joué un rôle prédominant dans l'histoire, la culture et la prospérité de cette région du monde, constituée actuellement des Etats d'Asie centrale.

Aujourd'hui, à l'aube du 21^e siècle, l'idée de réhabiliter la route de la Soie, qui offrirait une alternative à l'encombrement des routes actuelles reliant la Chine à l'Europe par l'Asie centrale, est devenue réalité.

La République d'Ouzbékistan progresse selon un système de planification pour réhabiliter la route de la Soie.

L'achèvement du tronçon d'autoroute dont il est question permettra d'effectuer le transport des marchandises de l'Europe à la Chine en utilisant les meilleurs atouts du transport routier, tels que la mobilité, la livraison 'porte à porte' (ou directement du fournisseur au destinataire) et autres. Enfin et surtout, il signifiera la réhabilitation de la Grande route de la Soie qui a contribué pendant tant d'années au développement économique et culturel des pays d'Europe et d'Asie.”



OTTOKAR HAHN

Ex-Ambassadeur de la Commission européenne auprès de la Fédération de Russie



“La mondialisation de l'économie, et surtout la rapidité des changements, l'émergence des marchés des régions de la mer Caspienne et de la mer Noire, mais aussi du Caucase et d'Asie centrale, ainsi que de la Chine et du Japon voisins, exigent une analyse continue de toutes les infrastructures existantes et des stratégies de développement dans le domaine du transport routier en vue de permettre :

- l'élargissement futur de l'UE;
- l'accélération de nouveaux flux de commerce ;
- la diversification du transit de fret et des chaînes d'approvisionnement.

Les avantages économiques de la restauration de la route de la Soie peuvent être résumés ainsi :

- développement du commerce;
- développement du tourisme;
- amélioration de la coopération régionale;
- réduction des coûts du transport et meilleure efficacité;
- amélioration du climat de l'investissement pour toutes les régions bordant la route de la Soie.

Toute coopération avec des organisations professionnelles, telles que l'IRU, s'avère bénéfique pour toutes les parties dans la mesure où elle contribue à résoudre les problèmes actuels et à redonner son plein succès au concept de la route de la Soie.”

CHENGZHI JU

Directeur Général Adjoint, Ministère de la Communication, République populaire de Chine



“La Chine a collaboré activement avec les pays concernés pour réaliser cette grande cause qu'est la réhabilitation de la route de la Soie. Nombre de mesures pragmatiques ont été prises pour développer le transport routier entre la Chine et les pays d'Asie centrale et occidentale, et de grands progrès ont été accomplis.

Nous espérons sincèrement poursuivre le développement du secteur routier avec les pays bordant la route de la Soie, de manière à promouvoir les échanges commerciaux et personnels et, par là même, augmenter la croissance économique des pays de l'Asie centrale et occidentale ainsi que des pays européens.

Notre réunion aujourd'hui, ici, contribuera certainement à renforcer les liens, la communication et la compréhension mutuelle entre professionnels du transport des différents pays. L'IRU a largement contribué à promouvoir la coopération et les échanges.”

> MESSAGES DES PARTENAIRES DE L'IRU

GIULIANO LAMONI

Directeur, Opérations commerciales et Politique des transports, IVECO



“Il existe une interdépendance très forte entre infrastructure, logistique et processus de production. C'est pourquoi, les autorités publiques, en acceptant ou en refusant de mettre à disposition des infrastructures suffisantes, influencent le processus de production.

L'Europe a besoin de la mobilité. L'Europe a besoin d'infrastructures. Nous devons avoir une approche radicalement différente offrant des infrastructures adaptées à nos besoins.”

CHRISTOPHE EGGERS

Directeur des transports, Kodak France



“Nous nous éloignons du réseau logistique et de la distribution à divers entrepôts en Europe pour favoriser la livraison directe au client. Nous ne pouvons nous permettre le moindre retard, car ceci affecte directement le client. Le facteur temps étant crucial, plus de 90% des 900'000 tonnes transportées chaque année par Kodak le sont par la route, voire 100% à partir d'un certain point. C'est pourquoi, les infrastructures routières sont essentielles à la mobilité de nos biens. Or, la disponibilité des infrastructures dans l'espace et leur efficacité au niveau du temps de transport sont loin d'être optimales.

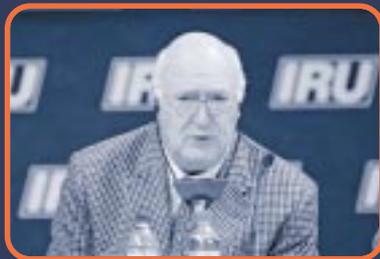
C'est bien simple : si nous tardons à livrer et que la concurrence est plus rapide, les films Kodak ne seront pas disponibles en rayon et le client achètera une autre marque.

Je ne suis pas certain que les gouvernements comprennent bien cet enjeu, chose fort préoccupante étant donné que ce sont eux qui bâtissent notre avenir. Le concept de l'impact sur le consommateur leur échappe quelque peu, alors qu'ils devraient en tenir compte.”



ALFRED EVERS

Administrateur délégué,
Ghemar Transport, Belgique
& Président, Fédération Royale
Belge des Transporteurs (FEBETRA)



“La mobilité n'est pas l'enjeu du transport. C'est l'enjeu de la société. Ni plus, ni moins. Les autorités gouvernementales ne sont pas encore convaincues de l'importance de mettre à disposition des infrastructures suffisantes et de prendre toutes les mesures nécessaires pour utiliser au mieux les infrastructures existantes.

L'infrastructure routière ne représente actuellement que 0,5% de la surface terrestre utilisée, mais rien qu'une légère augmentation portant ce chiffre à 0,6% pourrait apporter d'immenses avantages, tels que la réduction de la pollution et une meilleure qualité de vie.

Les "politiques" ne cessent de répéter que le transfert de la route au rail s'impose. En Belgique, nos chemins de fer sont en train de devenir une entreprise de transport de marchandises et de logistique. Simultanément, je constate que ces mêmes "politiques" suppriment certains services par rail non-rentables. Où est la logique dans tout cela ?

Pénaliser le transport n'est pas la solution à la congestion. Nous devrions plutôt examiner des solutions alternatives telles qu'autoriser la conduite de nuit, assurer une meilleure gestion des infrastructures actuelles. Nous pourrions encourager ces mesures en supprimant les taxes pour les entreprises effectuant des opérations de déchargement en dehors des heures de travail.”



> MESSAGES DES PARTENAIRES DE L'IRU

MIKLOS HINFNER

Secrétaire Général, Association hongroise des transports routiers



“L'Europe a besoin de plus de routes. La Hongrie de plus d'autoroutes. Aucun doute là dessus. Les "politiques" exigent que nous payons notre dû, mais nous le faisons déjà ! A ce titre, n'avons-nous pas le droit de décider de ce qui est bon pour notre économie et pour la mobilité en Europe ?”

HERMANN GREWER

PDG, Grewer GmbH, Vice-Président de l'IRU, Président, Bundesverband Güterkraftverkehr Logistik und Entsorgung (BGL) e.V.



“Nous reconnaissons tous que la mobilité et la logistique reposent sur des infrastructures saines et, plus particulièrement, sur le transport routier. Alors qu'attendent les "politiques" pour commencer à s'intéresser avec objectivité à cette question? Nous devons en débattre sans passion. Il ne saurait être objectivement juste que 50% des ressources soient investies dans le rail, vu que ce mode de transport néglige les coûts externes et ne fournit que 10% des opérations de transport.”

OSVALDO JOAO PEREIRA DA COSTA

Président, Associação Nacional de Transportadores Públicos Rodoviários de Mercadorias (ANTRAM)



“A l'évidence, une infrastructure suffisante est essentielle pour assurer la mobilité de chacun et elle devra le rester au fur et à mesure que la demande augmente. Combien de fois devons-nous le répéter pour que les gouvernements comprennent ? Pourquoi ne mettent-ils pas tout en oeuvre pour favoriser la mobilité en investissant davantage dans les infrastructures ?”



MOBILITÉ
INTELLIGENTE

e-MOBILITÉ

MOBILITÉ
EN TOUTE SÉCURITÉ

PARTENARIAT
POUR LA MOBILITÉ

MOBILITÉ =
INFRASTRUCTURE

LA ROUTE DE LA SOIE
FACTEUR DE MOBILITÉ

DÉFINIR LE CADRE
DE LA MOBILITÉ 2000+

> MESSAGES DES PARTENAIRES DE L'IRU

PARTENARIATS POUR LA MOBILITE



CHRISTER BEIJBOM

Vice-Président et Directeur Général,
Chemins de fer suédois



“Les services et les solutions de mobilité offerts par les entreprises de chemin de fer aux entreprises de transport routier et aux transitaires ne sont pas encore assez performants. Le défi réel pour les chemins de fer effectuant des services combinés est d'accroître les bénéfices et les services.

Les chemins de fer, anciens monopoles, ont encore un long chemin à parcourir avant d'être réellement orientés vers le marché. En Suède, nous avons réduit les coûts et avons atteint le stade où nous commençons à gagner de l'argent. Il est très difficile de développer une activité non-rentable. Les chemins de fer doivent être plus efficaces, y compris en réduisant le nombre de terminaux, en faisant rouler les trains sur de plus longues distances entre les terminaux et en augmentant la vitesse moyenne par la réduction du nombre d'arrêts.”

WERNER MAYWALD

PDG, Transport combiné



“L'année dernière, nous avons connu, en Allemagne, une baisse du volume du transport intermodal de 40% environ du fait de la qualité désastreuse du rail. Sa ponctualité n'avait rien de comparable avec celle que peut offrir un camion au consommateur. De même, les prix ne répondaient pas aux exigences spécifiques des marchés.

Cette année, les volumes ont augmenté de 25% en raison d'une nette amélioration de la qualité et de la ponctualité, résultant de l'achat de 26 rames indépendantes destinées à traverser l'Allemagne sur des distances comprises entre 500 km et 800 km. Si les trains sont en mesure d'offrir qualité et ponctualité au consommateur sur de telles distances, les opérations intermodales seront très fructueuses.

La route et le rail ne sont pas des ennemis, bien au contraire, le transport routier doit être considéré comme le plus grand partenaire du rail pour la mobilité.”

Jos DEKKERS

Directeur de la communication,
Europe Combined Terminals BV &
Président de la Fédération européenne
des opérateurs portuaires
(FEPORT)



“La tendance à considérer les divers modes de transports comme des concurrents reste très forte. A mon avis, un élément important de solution pour la mobilité future serait de traiter les transports routiers, ferroviaires et fluviaux comme des partenaires. Renonçons à la concurrence entre modes au profit d'une concurrence entre transporteurs intermodaux.

Il existe déjà de bonnes raisons pour envisager le partenariat, plutôt que la concurrence entre modes : en effet, les transports routiers sont essentiels à courte distance, mais aussi pour acheminer les biens des terminaux terrestres à leur destination finale.”

> MESSAGES DES PARTENAIRES DE L'IRU

KAREL J. NOORDZY

Président, Transport en Logistiek Nederland (TLN)



“Contrairement à ce qu'en pensent les 'politiques', le transport routier n'est pas l'ennemi des chemins de fer. Nous aimerions être leurs principaux clients, pour autant que leurs coûts baissent fortement et que le niveau de service s'améliore nettement. Comment, en effet, expliquer à nos clients que le trajet Paris-Bruxelles prend 4 heures par camion, alors que par le rail, il faut 3 jours ?

Les responsables des chemins de fer affirment également souhaiter un partenariat avec la route en faveur de la mobilité, mais alors se pose un problème stratégique important. Si les compagnies de chemin de fer essaient de nous doubler en offrant à nos clients des services porte-à-porte, ceci constituera un obstacle stratégique au développement de partenariats avec les transporteurs routiers. C'est alors que les clients choisiront la voie la plus naturelle : la route.”

IOURII SUKHIN

Président, Association russe des transporteurs routiers internationaux de marchandises (ASMAP)



“L'une des principales causes du manque de transport combiné est liée à des problèmes techniques, qu'il s'agisse du transbordement ou des opérations de transport entre régions où le voltage ou l'écartement des rails sont différents. C'est certainement le cas des transports par chemin de fer entre la Russie et d'autres réseaux ferroviaires européens.”

JANUSZ LACNY

Président, Association des transporteurs routiers internationaux de marchandises de Pologne (ZMPD)



“Pour favoriser la mobilité, il appartient aux douanes de s'assurer que les conventions et procédures adoptées sont bien comprises et appliquées par l'ensemble des parties concernées.”



SUR LA MOBILITE

CARLOS PASCUAL QUIROS
Secrétaire Général, Asociación
del Transporte Internacional
por Carretera (ASTIC)



“Lors du dernier Congrès mondial de l'IRU à Marrakech nous avons adopté les principes de la coopération et de la réciprocité. Depuis lors, nous avons adopté un certain nombre d'accords nous permettant de créer un climat de confiance entre associations de transports et clients. C'est sur cette confiance que s'appuiera toute coopération en faveur de la mobilité.”



MOBILITÉ
INTELLIGENTE

e-MOBILITÉ

MOBILITÉ
EN TOUTE SÉCURITÉ

PARTENARIAT
POUR LA MOBILITÉ

MOBILITÉ =
INFRASTRUCTURE

LA ROUTE DE LA SOIE
FACTEUR DE MOBILITÉ

DÉFINIR LE CADRE
DE LA MOBILITÉ 2000+

> MESSAGES DES PARTENAIRES DE L'IRU



ALBERTO OYARZABAL

Directeur de la fiscalité et de l'Union douanière, Commission européenne



“Par l'intermédiaire des régimes de transit T et TIR, nous nous efforçons de concilier la nécessité de vérification et de contrôle avec celle d'assurer la fluidité du transport des marchandises au-delà des frontières. C'est pourquoi, nous avons tous un intérêt commun à faire en sorte que les marchandises arrivent à destination à temps et en toute sécurité. Quand je parle de sécurité, j'entends la sécurité fiscale alors que, pour vous, il s'agit de la sécurité du commerce. Mais il est dans l'intérêt de tous que la mobilité s'instaure dans des conditions optimales et dans le respect du droit.”

JEAN WYNS
Président, Eurolines



“L'autobus et l'autocar ont peut-être le plus aidé à assurer la mobilité des citoyens. Les autobus et autocars effectuent des trajets de porte-à-porte. Ils sont les partenaires de tous les autres modes de transport. En outre, un autobus ou un autocar peut remplacer jusqu'à 30 voitures, représentant 90% des véhicules en circulation. Ils contribuent ainsi à atténuer la cause principale de congestion routière et à rendre les routes plus sûres.

Le transport par autobus et autocar impose aux conducteurs des exigences de sécurité élevées. Les conducteurs formés assurent la sécurité des passagers et du véhicule. Des règles strictes et une formation rigoureuse, incluant des cours de perfectionnement tout au long de la carrière, contribuent au record impressionnant de sécurité du transport par autobus et autocar dans toute l'Europe.

Un autocar est 29 fois plus sûr qu'une voiture, 23,5 fois plus sûr qu'un avion et 4 fois plus sûr qu'un train!”

MANOEL SOUSA LIMA
PDG, Transport Argos, Brésil



“Quand il est question de mobilité sûre, aucun type de transport n'est examiné d'aussi près que le transport routier de marchandises dangereuses avec, pour résultat, une pléthore de règles et règlements visant à le sécuriser dans le monde entier.

Cependant, ce ne sont pas ces règles et règlements qui motivent le plus les transporteurs comme moi-même; exercer nos activités commerciales de manière correcte et efficace, ce qui implique, bien sûr, le respect de la sécurité, est là notre motivation essentielle.”

PETER ELSENAAR
Conseiller, GRSP



“Le Partenariat global pour la sécurité routière (GRSP) a commencé ses activités dans 15 pays en développement et pays en transition dans lesquels un certain nombre de membres de l'IRU sont actifs. L'IRU peut contribuer à rendre les routes plus sûres. Le rôle des transporteurs routiers est sous-estimé. Ce sont des professionnels qui peuvent contribuer à sensibiliser davantage le public, à influencer les gouvernements et à montrer l'exemple. Nous avons besoin de votre aide et je ne peux que vous encourager à suivre cette voie.”

> MESSAGES DES PARTENAIRES DE L'IRU

JEAN GURUNLIAN

Secrétaire exécutif, Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED)



“D'après nos projections, d'ici 2003, quelque 10% à 25% du commerce mondial se fera par voie électronique ou, en d'autres termes, par Internet. Voilà qui offre de fantastiques perspectives pour l'industrie. Par contre, l'évolution est plus lente pour les transports et la logistique. Bien des choses pourraient être entreprises et il reste beaucoup à faire dans ce domaine.

A mon avis, même l'informatisation n'a pas apporté tout ce qu'elle aurait pu sur le plan de la mobilité. Les systèmes électroniques mis en oeuvre ne sont, dans bien des cas, qu'une réplique des procédures manuelles utilisées auparavant. Aujourd'hui, compte tenu des technologies dont nous disposons, nous devrions avoir entièrement repensé notre approche et mis en place un système nettement plus performant. Bien entendu, il faudrait une interaction totale entre les secteurs privé et public. Or, ceci n'a pas encore été entièrement réalisé, même dans les pays industrialisés.

En adoptant des technologies et des procédures judicieuses, nombre de pays en développement pourraient dépasser leurs partenaires industrialisés par l'introduction directe de systèmes de pointe.”

MIKE STONE

Directeur des Services, DHL

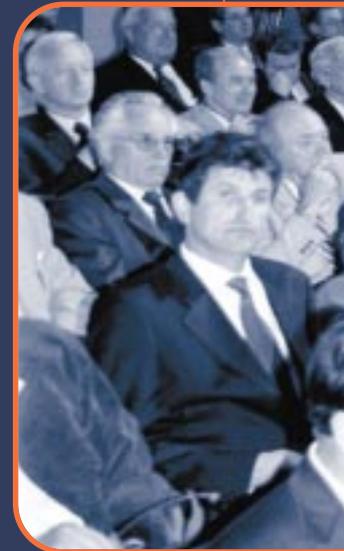


“L'informatisation seule ne suffit pas à changer nos méthodes de travail, nous devons également changer la façon dont nous effectuons les processus physiques. C'est en informatisant ces derniers, plutôt qu'en se contentant d'adopter les technologies existantes, que nous deviendrons vraiment efficaces. Voilà la différence pour nous.

L'acheminement des marchandises par-delà les frontières, particulièrement routières, est entravé par un processus fort simple et récurrent : le passage en douane ! Faciliter ce processus par un transit informatisé changerait radicalement la donne. Dans le monde, chacun se trouve à un stade différent de développement et de perfectionnement, ce qui empêche les transporteurs d'assurer qualité et cohérence dans les prestations offertes à leurs clients. Ce manque de cohérence prive le consommateur d'un service de qualité à un prix raisonnable.

Pour DHL et l'ensemble du secteur des courriers express, les mouvements les plus importants sont la prise en charge de la cargaison auprès du client, et sa livraison à son destinataire final. En attendant de trouver le moyen d'effectuer ces deux activités par la voie des

airs, nous continuerons de les assurer par la route. Le transport routier reste donc une partie intégrante autant qu'essentielle de notre activité. Nous constatons que les transports routiers sont le maillon le plus fiable de la chaîne de transport que nous offrons; c'est pourquoi ils continueront à être essentiels pour notre activité dans un proche avenir, voire pour toujours.”



NIKOLAI BOROVOI

Président, Association des transporteurs routiers internationaux du Bélarus (BAIRC)



“Nous devons améliorer notre mobilité et notre efficacité et ce, non seulement durant la nuit, mais également pour les déplacements diurnes. Nous devons nous servir des satellites et des moyens électroniques pour que le conducteur du camion arrivant à la frontière dispose des documents nécessaires et puisse rapidement passer en douane.”

JACQUES PUTZEYS

Membre du Conseil de Direction de l'UNIDROIT



“Nous devons considérer l'ensemble de la documentation sur laquelle reposent les transactions commerciales. Les documents de transport et d'assurance devraient être inclus dans le “débat sur l'électronique” de manière à obtenir une homogénéité et une harmonisation entre les douanes concernées, les documents de transport et de commerce. Il s'agit là d'une question du plus haut intérêt pour la Commission des Affaires Juridiques de l'IRU”



MOBILITÉ
INTELLIGENTE

e-MOBILITÉ

MOBILITÉ
EN TOUTE SÉCURITÉ

PARTENARIAT
POUR LA MOBILITÉ

MOBILITÉ =
INFRASTRUCTURE

LA ROUTE DE LA SOIE
FACTEUR DE MOBILITÉ

DÉFINIR LE CADRE
DE LA MOBILITÉ 2000+

> MESSAGES DES PARTENAIRES DE L'IRU

GONZALES BASTILLOS

Directeur, Division commerciale pour les applications automobiles, Microsoft



“Chaque jour, Internet accueille 100'000 nouveaux usagers, et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Le rôle d'Internet dans la société - ce que nous faisons de cette technologie et de cette infrastructure - va profondément influencer notre vie future et le monde des affaires à venir.

Au cours de l'histoire, le coût de l'acheminement des marchandises au consommateur a été négligé au profit des coûts de production et de fabrication en raison de la difficulté de produire, de la cherté de la fabrication et de la proximité relative entre site de production et de distribution des marchandises. Aujourd'hui, grâce aux progrès technologiques, il est plus facile de produire et la fabrication est bien moins chère. Aujourd'hui, les coûts de transport et de distribution ont plus d'importance que les coûts de production et de fabrication. C'est pourquoi, les technologies de l'information auront un impact considérable sur la réduction des coûts tout au long de la chaîne de valeur.

Le concept même de l'industrie va évoluer d'une industrie de ressources vers une industrie fondée sur la connaissance. Le transport est l'élément physique qui cimenter la chaîne de valeur.

Les 3 vecteurs de changement dans le monde des transports seront l'Internet, les réseaux sans câble et les nouveaux équipements.

Nul besoin de réinventer la roue dans le secteur des transports. Nous devons nous servir des technologies et des normes existantes, puis les adapter à nos prestations de bout en bout.”

ULF BEYSHLAG

Responsable Mondial, Mobile e-Services, Hewlett Packard



“S'il y a, chaque jour, 100'000 nouveaux abonnés à Internet, NOKIA expédie à lui seul plus de 2 millions de téléphones portables par semaine. Si l'on y ajoute les chiffres des autres fournisseurs, on arrive facilement à 3 fois plus de clients pour les portables que pour l'Internet. D'ici 2001, il y aura plus de téléphones portables adaptés à l'échange de données que de PC... cela veut tout dire !

On a peine à imaginer aujourd'hui comment le marché va évoluer. Il y aura un site Internet pour tout. Nous pourrions même envisager qu'un colis devienne une plate-forme informatique avec sa propre adresse URL à laquelle on pourra accéder.

Internet va devenir l'épine dorsale de la mobilité de l'avenir.”

DIETER SCHAPER
PDG, Mannesmann VDO



“Nous disposons aujourd’hui de toutes les composantes nécessaires telles que GSM, GPS, navigation, radio, tachygraphe, ordinateur de bord, mais le plus important reste à faire : établir les connexions et interfaces entre ces divers éléments.

Notre tâche actuelle est de réaliser une interface homme-machine facilement compréhensible, sûre, conviviale et fiable à l’utilisation, car le conducteur doit avant tout conduire !

Nos débats portent sur le déplacement des personnes et des biens de A à B, dans des conditions optimales de simplicité, de rapidité et de rentabilité. En fait, il s’agit de mobilité rapide à prix modéré.

La télématique doit nous permettre de transmettre au conducteur les données dont il a besoin, notamment pour éviter les accidents et les encombrements.”

REMO MARELLO
Directeur, Division Commerciale des Poids Lourds, IVECO



“En Europe, la demande en technologies de l’information pour le marché des transports est au stade des balbutiements.

Ce qui nuit au déploiement de l’informatique sur le marché européen des transports, c’est le manque d’harmonisation, au niveau de la communication, des logiciels et du matériel informatique.

Il nous faut des entreprises aptes à intégrer ces systèmes.”

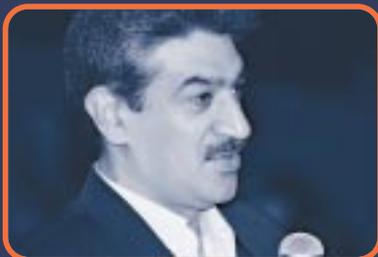
MANAR TALHI
Directrice, Département commercial et des études, Office National des Transports (ONT), Maroc



“Comme nous l’avons vu lors du dernier Congrès de l’IRU à Marrakech, le Maghreb se heurte à de nombreux problèmes dans le commerce et le tourisme, dus aux obstacles de procédure. Pour favoriser les échanges et le tourisme à travers le monde, il serait judicieux économiquement que Microsoft travaille avec les gouvernements et des ONG comme l’IRU pour mettre au point un logiciel éliminant la paperasserie et facilitant les transactions commerciales et touristiques entre tous les partenaires commerciaux et douaniers.”

BEHNAM FARAMARZIAN

Département TIR, Chambre iranienne
du commerce, de l'industrie et des
mines (ICCIM)



“L'accélération des contacts et des
contrats établis par Internet n'a pas été
suivie d'un progrès équivalent dans
l'acheminement des marchandises.
Mais il y a des limites physiques à ces
déplacements ! La vitesse des camions
ne peut, en effet, augmenter à l'infini,
particulièrement au vu de l'opinion
actuelle du monde politique.”



MOBILITÉ
INTELLIGENTE

e-MOBILITÉ

MOBILITÉ
EN TOUTE SÉCURITÉ

PARTENARIAT
POUR LA MOBILITÉ

MOBILITÉ =
INFRASTRUCTURE

LA ROUTE DE LA SOIE
FACTEUR DE MOBILITÉ

DÉFINIR LE CADRE
DE LA MOBILITÉ 2000+

> MESSAGES DES PARTENAIRES DE L'IRU

WIM HOOGSTAD

Premier Vice-Président, Chaîne d'approvisionnement, Unilever



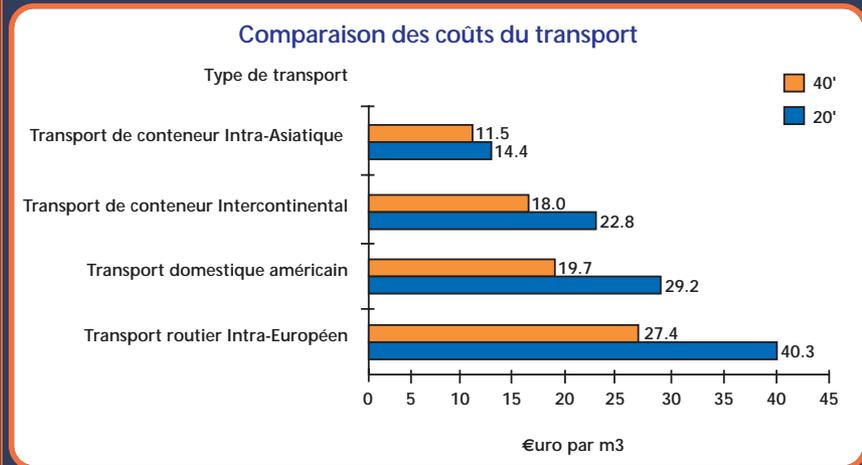
“Unilever vend environ 120.000 produits différents dans le monde, achemine 20 millions de tonnes par an et vend 300 unités de consommation chaque seconde! Tout ceci doit être fait à un coût très rentable. Le transport influe considérablement sur notre coût total et donc sur les prix que vous, consommateurs, payez pour nos marchandises.

A l'heure actuelle, il est bien meilleur marché de produire aux Etats-Unis, pays beaucoup plus grand que l'Europe avec moins de consommateurs, non pas que nous ne puissions utiliser les mêmes technologies de fabrication en Europe, mais parce que le transport est beaucoup plus efficace outre-atlantique.

Nous avons besoin de plate-formes informatiques communes car la part de marché de la plus grande entreprise de transport est si petite que le gouvernement doit également jouer un rôle.”

KPMG

a démontré que le commerce européen doit faire face à des problèmes majeurs de compétitivité :



Type de transport

Comparaison avec le transport routier intra-européen

Transport de conteneurs intra-asiatique

Le coût du transport de 20 à 40 unités est de 239 à 279 % plus élevé que le coût en Europe

Transport de conteneurs intercontinental

Le coût du transport de 20 à 40 unités est de 152 à 177 % plus élevé que le coût en Europe

Transport routier domestique américain

Le coût du transport de 20 à 40 unités est de 138 à 139 % plus élevé que le coût en Europe

Source: KPMG

ROGER DE BORGER

Secrétaire Général, Ministère
belge de la Communication et de
l'Infrastructure



“Vous voulez réaliser la mobilité, mais étant donné le phénomène de congestion, elle ne pourra être atteinte par une action unique ou par le biais d'une organisation travaillant seule. Une action concertée à tous les niveaux s'impose, assortie d'un travail en équipe.

Certes, il faut construire de nouvelles routes, mais nous devrions également mieux utiliser l'infrastructure routière existante, en développant des moyens de transport complémentaires pour lutter contre la congestion et, dans la mesure du possible, en rendant le transport superflu grâce à l'informatisation!

75% du trafic s'effectuent sur les routes entre 7h et 19h, 12,5% de 19h à 22h et les 12,5% restant pendant les 9 heures de nuit. Alors, pourquoi ne pas disposer du transport routier 24 heures sur 24?”

Hugo OSULA

Directeur Général, Mootor Reisi A.S.,
Estonie



“Les voyageurs qui optent pour l'autobus ou l'autocar contribuent à réduire le nombre de voitures en circulation et utilisent le véhicule le plus rentable en matière de carburant.

La ville de Tallinn a mis en service des autobus articulés pour desservir les rues les plus encombrées. Ces derniers sont devenus populaires et le flux de trafic a même diminué.

L'organisation du transport de petits colis par des autocars a permis d'augmenter la rentabilité du trafic routier en Estonie et en Finlande.”



> MESSAGES DES PARTENAIRES DE L'IRU

PATRICIA Mc CAULEY

Directrice Adjointe, Organisation Mondiale des Douanes (OMD)



“L'une des priorités essentielles de l'Organisation Mondiale des Douanes a été de mettre à jour et moderniser la Convention de Kyoto portant sur la simplification et l'harmonisation des procédures douanières.

L'IRU, qui a participé à la plupart des réunions, s'est révélée un porte-parole puissant, utile et précieux pour vous tous qui appartenez à la profession routière.

Nous sommes très fiers de notre Convention de Kyoto révisée, mais celle-ci ne pourra simplifier et harmoniser les procédures douanières dans le monde que si elle entre en vigueur.

Je vous exhorte tous à en parler à vos gouvernements. Les 'politiques' doivent savoir que les acteurs du commerce et de la profession veulent une simplification et une harmonisation des douanes. Personne n'est plus conscient de vos problèmes et de vos préoccupations - la différence entre un retard de 2 heures et un retard de 12 heures à la frontière - que nous, ici, à l'OMD.

Nous avons changé les règles dans la

Convention de Kyoto révisée en lui donnant un caractère obligatoire pour les gouvernements. En outre, nous avons fait de l'utilisation de l'informatique une obligation afin de nous débarrasser du papier et assurer la transmission des messages électroniques entre fabricants, transporteurs, douaniers et consommateurs.

Portez ce message à l'attention de vos gouvernements afin que nous puissions vous aider à faire votre travail avec plus d'efficacité et de rentabilité.”

CORNEEL GEERTS

Président, Transport Corneel Geerts, Belgique



“L'un des problèmes auxquels, nous, transporteurs, sommes confrontés est la législation, datant de 40 ans et dont la révision s'impose. Nous ne pouvons plus travailler sur une base quotidienne dans le cadre qu'elle a institué.”



SUR LA MOBILITE

KENICHI IGUCHI

Directeur Général, Japan Trucking Association, (JTA)



“Le Japon représente un immense marché pour les entreprises de messagerie. Etant donné le besoin de grande qualité, de mobilité rapide, le rôle du transport routier sera la clé de voûte de ces envois en exprès, et en fait de toute activité commerciale!”



MOBILITÉ
INTELLIGENTE

e-MOBILITÉ

MOBILITÉ
EN TOUTE SÉCURITÉ

PARTENARIAT
POUR LA MOBILITÉ

MOBILITÉ =
INFRASTRUCTURE

LA ROUTE DE LA SOIE
FACTEUR DE MOBILITÉ

DÉFINIR LE CADRE
DE LA MOBILITÉ 2000+

> HEROS DE L'IRU

LAUREATS DU GRAND PRIX D'HONNEUR DE L'IRU



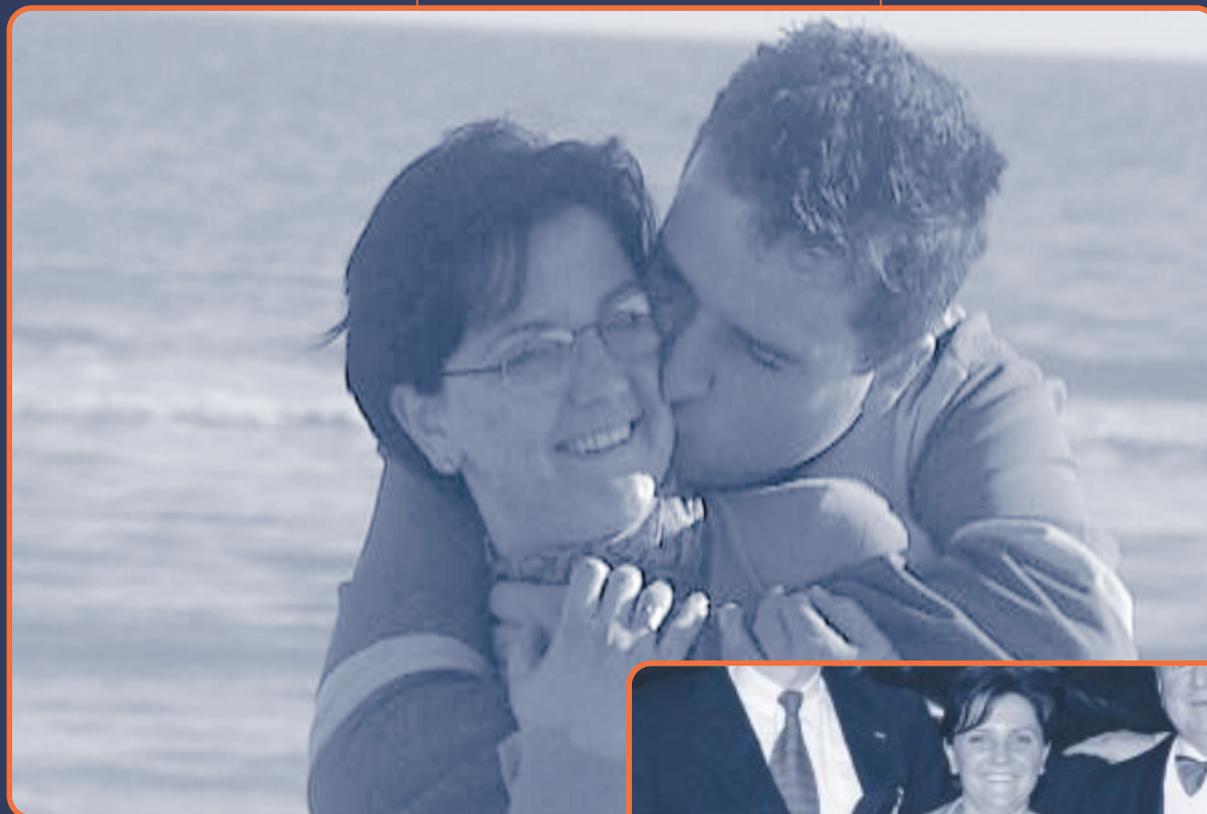
PREMIER LAURÉAT:
JERZY KAZANA (POLOGNE)



SECOND LAURÉAT :
EGON HVIID KRISTENSEN
(DANEMARK)

FLAVIO & PAOLA BORRA

sont présentés dans une vidéo de l'IRU décrivant comment un couple partage sa passion pour la vie de transporteur professionnel, empreinte de dynamisme et d'aventure.



REMERCIEMENTS
...

EXPOSITION
INTERNATIONALE DE L'IRU

DECLARATION DE L'IRU
LA MOBILITE 2000+

HEROS DE L'IRU

MESSAGES
DES PARTENAIRES

> DECLARATION DE L'IRU SUR LA MOBI

Tous les citoyens aspirent à la mobilité, devenue, pour la plupart, l'expression la plus moderne de liberté.

Le processus irréversible de la mondialisation qui engendre de nouvelles interdépendances, et de nouvelles opportunités de voyages et d'affaires, augmentera la demande de la société pour une plus grande mobilité personnelle ainsi que pour la disponibilité et le choix des marchandises.

Etant donné le développement rapide de la nouvelle économie et des techniques d'information modernes, l'un des plus grands défis politiques et socio-économiques du nouveau millénaire sera d'assurer la mobilité durable des personnes et des biens. Les restrictions à la mobilité constitueront une atteinte aux droits individuels et à la liberté, mais aussi un obstacle à la croissance économique et à une meilleure répartition des richesses.

Le transport routier est le seul mode de transport qui soit disponible en chaque lieu. Tout citoyen et toute marchandise dépend du transport routier. Les exploitants de camions, d'autobus, d'autocars et de taxis, représentés par l'IRU et ses Associations membres, sont confrontés au plus grand défi qui est de répondre à des conditions très compétitives, aux exigences croissantes de la société et de la profession et ce, malgré l'augmentation des obstacles à la mobilité.

La profession routière s'engage à assurer la mobilité durable des personnes et des biens au-delà de l'an 2000 en fournissant des services de grande qualité, fiables, rentables et favorables à l'environnement. Face à cet engagement la profession a pris plusieurs initiatives visant à maintenir, et à améliorer davantage le haut niveau de qualité et la durabilité de ses prestations :

- ▶ par le biais de son Agenda pour le Développement durable, l'IRU et ses Associations membres déploient des efforts importants pour atteindre le développement durable;
- ▶ par l'intermédiaire de son Manuel de gestion de la sécurité routière et de partenariats stratégiques, le secteur du transport routier améliore la sécurité routière;

- ▶ grâce à l'Académie IRU et à divers programmes de formation, la profession améliore la qualification des gestionnaires de transport et des conducteurs; et
- ▶ par son système de classification internationale par étoiles, qualité/confort, des autocars de tourisme, l'IRU établit des critères techniques et de performance pour les autocaristes.

La profession routière est également prête à travailler de concert avec ses partenaires gouvernementaux et commerciaux dans le but d'atteindre une mobilité sans entraves. Cette volonté requiert toutefois des efforts communs et déterminés de la part des partenaires gouvernementaux avec pour objectif :

- ▶ travailler en partenariat avec le secteur du transport routier pour mettre au point une politique visant à faciliter, plutôt qu'à entraver la mobilité, et à utiliser au mieux les technologies actuelles et donner aux usagers la liberté de choisir les moyens qu'ils préfèrent pour réaliser cette mobilité;
- ▶ réduire la congestion due à une mauvaise utilisation des infrastructures en place et à des investissements insuffisants en matière d'infrastructure routière lesquels freinent la mobilité;
- ▶ mettre un terme à la fiscalité toujours plus élevée qui tend à faire de la mobilité un luxe pour les riches et pénalise la capacité d'une économie à élargir ses marchés et à créer des emplois en raison des coûts du transport non concurrentiels;
- ▶ instaurer l'égalité de concurrence pour tous les modes de transport;
- ▶ mettre en place des mesures d'incitations destinées à encourager le recours à une mobilité plus sûre, plus propre et plus efficace grâce aux meilleures pratiques et à la technologie actuelle;
- ▶ promouvoir l'utilisation complémentaire des modes de transport, notamment celle du transport combiné; et

LITE AU-DELA DE L'AN 2000

- ▶ libéraliser tous les autres modes de transport afin d'augmenter la concurrence et l'efficacité au profit des économies, des usagers du transport et de la mobilité durable.

Ces objectifs exigeront des efforts concertés et une détermination de la part des partenaires commerciaux du transport routier en vue de :

- ▶ accélérer le progrès technique qui peut améliorer quantitativement la performance environnementale et la sécurité routière;
- ▶ travailler plus étroitement avec la profession routière qui est leur partenaire naturel et le lien nécessaire dans les opérations de prise en charge et dépose, ainsi que le maillon entre les différents modes, et ce afin de garantir une mobilité efficace de porte à porte;
- ▶ attirer l'attention des gouvernements sur le fait que les obstacles au transport routier ont un impact encore plus négatif sur leurs propres activités et sur la mobilité;

- ▶ utiliser au mieux toutes les capacités du transport afin d'optimiser les solutions offertes par chaque partenaire modal en faveur de la mobilité; et
- ▶ mettre au point des solutions technologiques communes en matière d'informatique pour augmenter la compatibilité entre modes et accroître la mobilité.

L'IRU et ses Associations membres réparties dans le monde entier s'engagent à assurer la mobilité durable des personnes et des biens au-delà de l'an 2000 et, ce faisant, à préserver - dans l'intérêt de la société toute entière - le droit fondamental à la mobilité en favorisant la croissance économique et une meilleure distribution des richesses dans toutes les sociétés.

Bruxelles, le 20 mai 2000



DAVID C. GREEN
Président de l'IRU

MARTIN MARMY
Secrétaire Général de l'IRU

> EXPOSITION INTERNATIONALE DE L'IRU

ALCATEL MOBICOM BV
ALTEA EUROPE S.A.
ARIS BALITJIA LTD
B-CARGO
BP CAPITAL NV
CARDIAN NV
DCA INTERTEL
DEKRA HOLDING AG
DKV EUROSERVICE
ECTA
EQCOM
ERLAND NILSON AB
ERTICO
ESRI EUROPE
EURODAT SERVICES
EUROPEAN DATA COMM NV

EUTELSAT
GLOBAL TELEMATICS
HECTRONIC AG
HEWLETT PACKARD
IFB INTERFERRYBOATS
INMARSAT
IVECO SPA
KEITH INTERNATIONAL
LAMBERET
MANNESMANN VDO AG
MICHELIN BENELUX N.V.
MMM EDITION SA
NAVIGATION TECHNOLOGIES
NEOPLAN - GOTTLÖB AUWÄRTER GMBH & Co
ORDIS PTV

RENAULT V.I.
SCHMITZ CARGOBULL AG
SCODEREC
SEPAK ENTERPRISE
SONAL TELECOMMUNICATIONS
TELE ATLAS
T.R.W.NV
TRANSICS
TRANSMEDIA NEDERLAND B.V.
TURBO'S HOET
UNTRR
VAN HOOL N.V.
VIAROUTE
3M



SUR LA MOBILITE AU-DELA DE L'AN 2000



REMERCIEMENTS
...

EXPOSITION
INTERNATIONALE DE L'IRU

DECLARATION DE L'IRU
LA MOBILITE 2000+

HEROS DE L'IRU

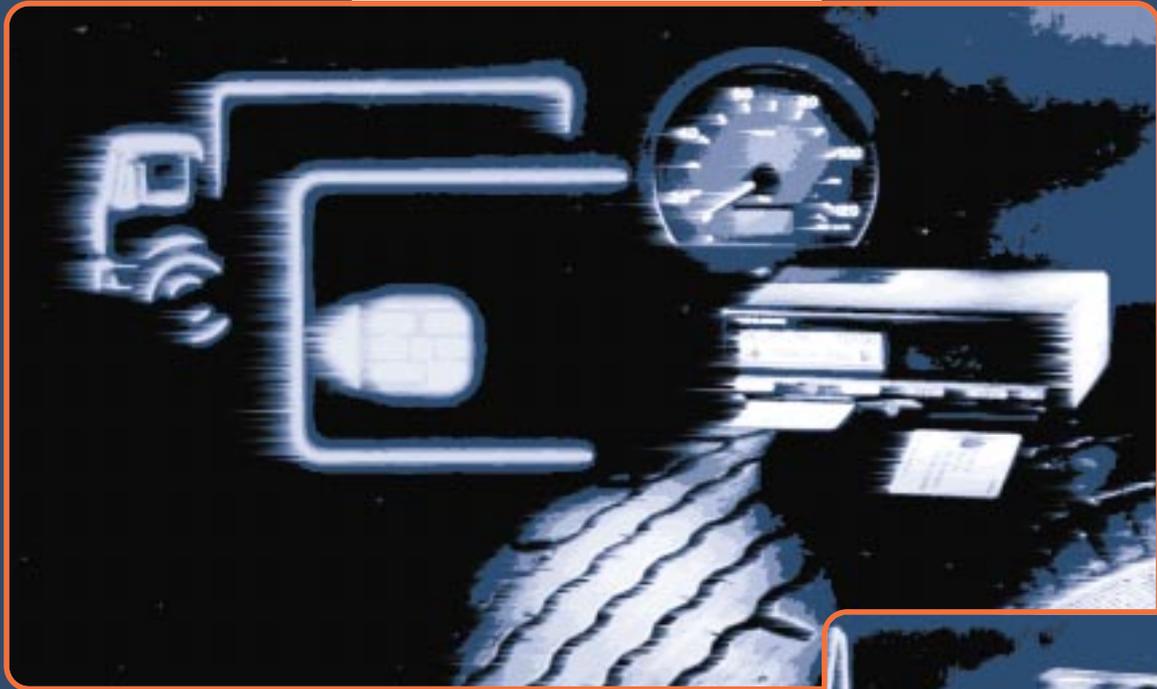
MESSAGES
DES PARTENAIRES

> REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES DU

IVECO



UNION INTERNATIONALE DES TRANSPORTS ROUTIERS



REMERCIEMENTS
...

EXPOSITION INTERNATIONALE DE L'IRU

DECLARATION DE L'IRU
LA MOBILITE 2000+

HEROS DE L'IRU

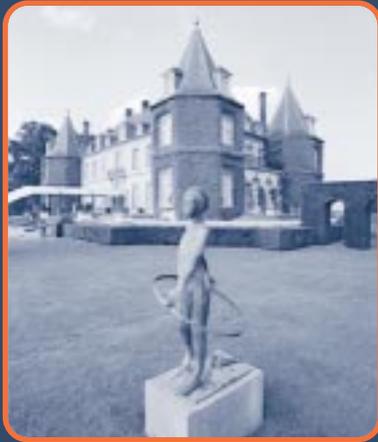
MESSAGES
DES PARTENAIRES

> REMERCIEMENTS AUX PARTICIPANTS

UNION INTERNATIONALE DES TRANSPORTS ROUTIERS



DU CONGRES DE L'IRU



REMERCIEMENTS
...

EXPOSITION
INTERNATIONALE DE L'IRU

DECLARATION DE L'IRU
LA MOBILITE 2000+

HEROS DE L'IRU

MESSAGES
DES PARTENAIRES

Secrétariat Général de l'IRU
Centre International
3, rue de Varembe
BP 44
CH-1211 Genève 20
Tél. +41 22 918 27 00
Fax +41 22 918 27 41
E-mail: iru@iru.org
Site web : www.iru.org

Délégation de l'IRU
auprès de l'Union Européenne
Avenue de Tervuren 32-34,
Bte 37
B-1040 Bruxelles
Tél. +32 2 743 25 80
Fax +32 2 743 25 99
E-mail: brussels@iru.org

Délégation de l'IRU
auprès de la Confédération
des Etats Indépendants
Tchaïka Plaza Business Centre
Zubarev Per. 15/1
RUS-129164 Moscou
Tél. +7 517 151 6252
Fax. +7 517 151 6394

Graphic Design : IZART • T. 34 • +33 909 944 222 • izart@izart.com